

Motion soumise au vote par les représentants des enseignants et des parents d'élèves au Conseil d'Administration du 10 Février 2014

Nous, enseignants et parents d'élèves du collège La Grange du Bois, tenons par cette motion à expliquer les raisons de notre vote concernant la proposition de DHG pour l'année 2014-2015. Nous ne remettons nullement en cause la ventilation des heures présentée par notre chef d'établissement mais nous rejetons fermement l'enveloppe d'heures qui nous paraît insuffisante.

Nous avons constaté que le rapport entre le nombre d'heures et le nombre d'élèves (H/E) est en constante diminution depuis plusieurs années. En janvier 2013, la DHG prévoyait 708,5 heures pour une prévision d'effectif de 574 élèves, soit un H/E de 1,234. En juin 2013, lorsque les services de l'Inspection Académique ont réexaminé la DHG au vu de l'augmentation de la prévision d'effectif, 15 heures ont été allouées en plus pour une enveloppe globale de 723,5 heures pour 594 élèves, soit un H/E de 1,218. Cette situation a mis en difficulté le fonctionnement du collège. Plusieurs dispositifs ont été supprimés ou réduits. Ainsi, le module de maîtrise de la langue pour les élèves de 6^{ème} ne peut plus exister, le module alternance pour les élèves de 4^{ème} en décrochage scolaire a vu ses moyens diminués, les heures d'aide méthodologique pour les classes de 6^{ème} ont été également réduites de moitié et les heures de vie de classe assurées par les professeurs principaux ne sont plus rémunérées conduisant ces derniers à travailler bénévolement.

Notre expérience douloureuse de l'année en cours nous prouve que la suppression ou la réduction des moyens alloués aux projets n'était pas une solution raisonnable : notre établissement, classé – rappelons-le – en catégorie C, a besoin de ces dispositifs d'aide et de suivi des élèves pour confirmer ses bons résultats au DNB, améliorer l'orientation de ses élèves en fin de 3eme, faire progresser son image positive et renforcer les liens entre l'équipe éducative et des élèves qui parfois perçoivent mal l'institution scolaire. Si ces dernières années, l'établissement a réduit de manière notable le nombre d'exclusions de cours, d'heures de retenue et de conseils de discipline, c'est grâce aux projets que les enseignants ont pu mettre en œuvre. Il n'est donc pas tolérable que la remise en cause de ces dispositifs replace l'établissement dans une posture difficile, telle qu'il l'a connue il y a quelques années et que tous les progrès réalisés soient réduits à néant.

Pourtant, en janvier 2014, la DHG proposée est sensiblement la même que l'enveloppe accordée en juin 2013 : 723 heures pour 595 élèves, soit un H/E de 1,215. Nous ne pouvons accepter que soit entérinée la situation qui nous a été imposée en juin dernier et qui a conduit aux difficultés que nous venons d'évoquer.

En conséquence, nous demandons à l'Inspection académique de réévaluer sa dotation. Pour bien fonctionner l'an prochain, proposer des conditions de travail satisfaisantes à nos élèves et à nos enfants et répondre aux besoins de l'établissement, nous réclamons 7 heures supplémentaires pour retrouver au minimum le H/E de janvier 2012, ce qui nous permettra de remettre en place une partie des dispositifs mentionnés ci-dessus qui ont prouvé leur efficacité au cours des années précédentes.

Les représentants des enseignants élus au Conseil d'Administration
Les représentants des parents d'élèves élus au Conseil d'Administration